

CHEF DE PROJET BATIMENT (h/f) # 1105

https://recrutement.departement13.fr/front-jobs-detail.html?id_job=1105&id_origin=0



Limite de candidature	23-11-2026
Mise à jour	19-08-2026
Service	DIRECTION DE L'ARCHITECTURE ET DE LA CONSTRUCTION > ...
Localisation	MARSEILLE / HOTEL DU DEPARTEMENT
Contrat	Titulaire / Lauréat concours / Contractuel
Statut	-
Fonction	Chef De Projet Batiment (h/f)
Date de fin	23-11-2026
Filière	Technique
Catégorie	A
Cadre d'emploi	Ingenieurs territoriaux
Grade	Ingenieur, Ingenieur Hors Classe, Ingenieur Principal

Contexte et définition du poste

MISSIONS :

Placé sous l'autorité du Chef de Service, il participe à l'étude et à l'organisation du montage d'opérations de constructions, réhabilitations ou restructurations de collèges et bâtiments scolaires du second degré.

Dans ce cadre, il participe à la définition des exigences environnementales, énergétiques et numériques des programmes de construction et de réhabilitation et propose les organisations opérationnelles les plus pertinentes pour une construction durable et une maîtrise du coût global.

Il est le représentant du maître d'ouvrage auprès de l'ensemble des intervenants à l'acte de construire.

Il assure la gestion administrative, budgétaire et technique des opérations qui lui seront confiées en relation avec les services internes et les partenaires institutionnels.

Et toute autre mission de service public correspondant à son cadre d'emplois et à son domaine d'intervention.

ACTIVITES :

Ordonnancement d'opérations de chantier de la constitution du programme à la clôture de l'année de parfait achèvement comprenant notamment :

- la réalisation des diagnostics, des études de faisabilité et du programme,
- l'établissement du budget et du calendrier prévisionnel de l'opération,
- le suivi de la conception et de la réalisation des opérations, ainsi que de la réception des ouvrages et de leur livraison comprenant :
 - l'établissement des cahiers des charges pour désignation des prestataires intellectuels
 - définition des procédures de passation et attribution des marchés prestations intellectuelles et travaux
 - la coordination et le contrôle de tous les prestataires intellectuels dans le respect du programme,
 - le contrôle du respect des cahiers des charges, des délais et des budgets
 - le suivi et le reporting de la planification financière et des plannings
 - le transfert de l'équipement aux services de maintenance et d'entretien, ainsi que le service utilisateur
 - l'assistance technique des services juridiques pour les contentieux
 - le suivi de la clôture des comptes.

Profil recherché

Remplir les conditions de titre ou diplôme permettant l'accès au cadre d'emplois des ingénieurs territoriaux et/ou

CHEF DE PROJET BATIMENT (h/f) # 1105

https://recrutement.departement13.fr/front-jobs-detail.html?id_job=1105&id_origin=0

justifier d'une expérience permettant de répondre aux exigences du poste.

Capacités requises :

Formation initiale d'ingénieur et/ou d'architecte avec une expérience professionnelle souhaitée d'au moins 5 ans.

Titulaire du diplôme d'Ingénieur et/ou d'Architecte.

Connaissance des règles d'urbanisme, de la construction, et des processus de décisions des collectivités territoriales et des services de l'Etat.

Connaissance de la réglementation en matière de marchés publics et de loi MOP.

Très bonne connaissance des CCAG Travaux et Prestations Intellectuelles.

Qualités exigées :

Qualités relationnelles - Esprit de synthèse - Méthode - Rigueur - Disponibilité - Sens des responsabilités Qualités rédactionnelles - Maîtrise des outils informatiques.

DES CONDITIONS DE TRAVAIL ATTRACTIVES :

Tous nos postes sont ouverts aux personnes en situation de handicap. Nous veillons à proposer un environnement

Tickets restaurant (11 euros)

Participation au transport des agents du Conseil départemental de 72 euros/mois maximum

Participation aux frais de transports sur l'ensemble du territoire départemental (prise en charge de 75%)

Une solution de covoiturage est proposée via l'application KAROS pour faciliter vos trajets domicile- travail

Une prime annuelle de 1 683,98 euros net est versée à tous les agents du Conseil départemental en novembre, au prorata du temps travaillé

Télétravail possible jusqu'à 2 jours/semaine, selon les nécessités et l'organisation du service

Régime indemnitaire départemental (application du RIFSEEP, versé mensuellement)

Des offres loisirs, sport et culture pour les agents départementaux.